



*Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Éducation Nationale*

Montreuil,
Le 17 mars 2023

**La retraite à 64 ans
+2 ans fermes
pour tout le monde !**



6 – 8, rue Gaston Lauriau
93 513 MONTREUIL CEDEX
Email : spaseen@fo-fneccfp.fr
Site : <https://www.spaseenfo.fr>

Communiqué

Dans plusieurs académies, des personnels, dont des personnels administratifs des EPLE, sont « fortement » sollicités par leur hiérarchie pour effectuer des surveillances lors des épreuves de spécialités du BAC suite aux appels à la grève les 20 et 21 mars de plusieurs syndicats enseignants dont FO.

Le SPASEEN-FO soutient cet appel à la grève des enseignants : nous rejetons le BAC Blanquer et ces épreuves n'arrêteront pas la grève pour rejeter la contre-réforme des retraites !

Pour le SPASEEN-FO, il est inadmissible de demander aux personnels administratifs d'effectuer des surveillances lors des épreuves d'examen, notamment sur une amplitude horaire qui va de 7h30 à 20h, alors même que réglementairement, celle-ci ne peut pas excéder 11 heures quotidiennement.

Statutairement, la surveillance des examens ne relève pas de nos missions.

Pour des personnels déjà surchargés, ce surcroît de travail serait une double peine puisqu'ils devront rattraper le travail non effectué ces jours-là.

Les personnels administratifs ont déjà subi trop d'attaques, suppressions de postes, salaires en berne, promotions misérables...

Le SPASEEN-FO intervient aujourd'hui auprès du ministère pour exiger qu'aucune pression ne soit exercée sur les personnels administratifs. Le SPASEEN-FO sera reçu ce lundi 20 mars par la DGRH et portera cette exigence !

Pour le SPASEEN-FO, il faut dire stop ! La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'à fin juin, couvrant tous les personnels de notre ministère, y compris les personnels administratifs !

Le SPASEEN-FO appelle tous les personnels à se mobiliser pour s'opposer à la contre-réforme des retraites, pour obtenir l'augmentation de leurs salaires, pour gagner les créations de postes nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail.

L'utilisation du 49-3 pour passer en force ne change pas nos revendications.

Au contraire, on ne lâchera rien !